



syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
membre du SER (syndicat des enseignants romands), de l'Intersyndicale
des Enseignants BEJUNE & de la FPS (formation professionnelle suisse)

Résolution

Du bon usage des outils informatiques

*Pour une utilisation raisonnée des moyens de communication modernes
dans la gestion de la classe*

Contexte

- Au fil des ans, au-delà de leur apport pédagogique, l'utilisation d'outils informatiques dans la gestion de l'école s'est accrue spectaculairement;
- Les enseignants sont ainsi appelés à utiliser de multiples plates-formes et outils informatiques officiels (RPN; évaluation aux cycles 1 et 2; PER; MER; Maths; CLOEE; ProNote, etc).

Résolution

L'assemblée générale du SAEN demande au Département de l'Éducation et de la Famille:

- d'assurer aux enseignants un accès simplifié à l'ensemble des plates-formes numériques qu'ils sont appelés à utiliser;
- de ne mettre en place que des outils apportant une claire plus-value;
- de faire en sorte que l'utilisation de l'informatique ne contraigne pas les enseignants à accomplir une tâche à double, voire à triple;
- de compenser toute nouvelle prestation attendue des enseignants par des mesures d'allégement équivalentes.

(Résolution adoptée à l'unanimité!)

Colombier, le 1^{er} novembre 2017